



Ifremer

objet : **Autorisation de l'opération de dragage du port de Fort-de-France et de l'immersion des sédiments**

Observations de l'Ifremer

Direction Régionale et Départementale des Affaires Maritimes de la Martinique

97261 Fort- de France Cedex

Le Robert, le 28 septembre 2007

n/réf. : DEL07-033_DRAM-Dragage-FdF.doc
Affaire suivie par Luc DREVES (LER)

v/réf. : Courrier n° 2007-128 du 14 mars 2007

Délégation des Antilles

institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère Industriel et commercial

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

FRANCE Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur le Directeur

Nous avons bien reçu votre demande sollicitant les observations de l'Ifremer sur le dossier de l'opération de dragage du port militaire et de commerce de Fort-de-France.

Dossier reçu par l'Ifremer

A votre lettre est joint le rapport (119 pages) produit en décembre 2006 par le BE X. (97232 Le Lamentin) pour le compte de la Direction des Travaux des Antilles concernée par la partie du port militaire et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique pour la partie du port de commerce. La conduite des opérations et la maîtrise d'œuvre sont assurées par la DDE.

Le projet repose sur :

- un dragage d'entretien par aspiration dans ces deux ports de sédiments sableux à vaso-sableux, d'un volume de 45 000 à 50 000 m³ à court terme, puis de 140 000 m³ sur 10 ans.
- Leur clapage en mer, à 6 km à l'ouest et à l'extérieur de la baie de Fort de France, par des fonds de plus de 1000 mètres.

Commentaires de l'Ifremer

Dossiers antérieurs examinés par Ifremer

Les précédents dossiers examinés par l'Ifremer concernant des aménagements portuaires dans cette baie étaient le quai des grands cargos (février 1999), la baie des tourelles (mars 1999) et le port de plaisance étang z'abricot (octobre 2000).

Pour apprécier le dossier en cours, rappelons que le dossier de création de ce port de plaisance nécessitait le dragage de 650 000 m³ de sédiments, dont 500 000 m³ étaient éliminés par immersion.

Dossier en cours

Nos commentaires portent sur la qualité des sédiments à draguer d'une part, sur la zone d'immersion d'autre part.

Qualité des sédiments à draguer

La nature des sédiments à draguer est de deux types :

- Des vases sableuses d'origine détritique,
- Des vases d'accumulation d'origine terrigène.

Leur contamination étant très variable, la solution retenue pour abaisser les concentrations est de mélanger dans la barge des sédiments prélevés en différentes zones présentant des niveaux de contamination différents.

La description et l'analyse de ces sédiments sont conformes aux protocoles en vigueur. Les tableaux des pages 53 à 55 montrent l'hétérogénéité des résultats obtenus qu'il aurait été intéressant de comparer avec ceux de sédiments « non portuaires » prélevés en un point qualifié de naturel dans la Baie de Fort de France. Cette comparaison aurait permis, pour certains éléments comme les métaux, de soustraire la part de concentration due à l'origine volcanique de ces sédiments.

Les prélèvements aux teneurs les plus élevées en métaux lourds, dépassant nettement le niveau 2 Géode concernent les secteurs à draguer C, D, E et F, soit près des ¾ des volumes concernés par le projet selon le tableau de la page 44.

Les zones E et F ont la caractéristique de présenter également des concentrations très élevées en PCB et en HAP, pour un volume supérieur à 10 % du total à draguer.

Puisqu'il est envisagé de mélanger divers sédiments de qualité différente, il aurait été intéressant de préciser comment ces deux zones particulières allaient être traitées pour abaisser significativement les concentrations.

En métropole, un traitement à terre des sédiments issus de ces zones aurait été la solution retenue, pour ne pas dire imposée. Dans les îles, les capacités de traitement à terre n'existant pas systématiquement, la solution de l'immersion devient quasi incontournable. Cette solution impose alors une prise de position forte en amont, à savoir une volonté de limiter les rejets de l'activité humaine dans le milieu marin. Cela concerne une plus grande maîtrise de l'assainissement, des travaux de construction et de réparation navale, de la gestion des déchets, ... Toutes actions qui seront à prendre en compte dans le contrat de baie de Fort-de-France dont le projet sera prochainement soumis à l'agrément du comité de bassin¹.

¹ www.baiedefortdefrance.org/

Description de la zone d'immersion

Le choix d'une zone d'immersion sur des fonds importants est pertinent. La courantologie, telle que présentée à la page 80, montre la dérive dominante du nord vers le sud, tant en surface qu'au fond.

Une description minimale de la zone d'immersion visée eut été souhaitée. Sans faire appel à des moyens lourds d'investigations des grands fonds sous-marins, l'utilisation d'un navire de la marine nationale, doté d'un treuil et de mille mètres de câble aurait permis un échantillonnage par benne (ou carottier) permettant une description de la nature physico-chimique des sédiments de cette zone d'immersion.

Conclusion

Le rapport produit dans le cadre du projet de dragage du port de Fort de France montre *(i)* des concentrations élevées, au regard des normes GEODE, en métaux lourds, PCB et HAP de certains secteurs des ports militaire et de commerce, *(ii)* une description incomplète de la zone d'immersion envisagée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Délégué Ifremer Antilles